



HAL
open science

Sols en partage : refonder une écologie de l'action

Georges-Henry Laffont, David Robin

► **To cite this version:**

Georges-Henry Laffont, David Robin. Sols en partage : refonder une écologie de l'action. Georges-Henry Laffont; David Robin. Partager les sols. Milieux ressources et mémoires en question, 10, Presses Universitaires de Saint-Etienne, pp.8-17, 2024, Espace Rural & Projet Spatial (ERPS), 978-2-86272-788-2. <hal-05400991>

HAL Id: hal-05400991

<https://hal.science/hal-05400991v1>

Submitted on 5 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Sols en partage : refonder une écologie de l'action

Georges-Henry LAFFONT et David ROBIN

Les bouleversements économiques, sociétaux et culturels induits par l'accélération des risques climatiques (inondations, canicules, incendies, sécheresses, etc.) nous confrontent avec stupeur à l'héritage de l'ère de l'Anthropocène et nous obligent à reconsidérer non seulement notre rapport au vivant (DESCOLA, 2015) mais aussi nos pratiques d'aménagement du territoire et donc nos modes de vie souvent dévastateurs. L'artificialisation et l'imperméabilisation excessives des sols, leur épuisement lié à leur surexploitation – notamment en matière d'agriculture intensive – conduisant à une perte dorénavant avérée de biodiversité et de fertilité, leurs pollutions diverses ainsi que la raréfaction de l'eau et l'affaiblissement des nappes alluviales nous invitent à ménager ces mêmes sols au profit de pratiques et dispositifs plus frugaux. Cette révolution copernicienne conduit à reconsidérer les rapports entre les espaces cultivés, naturels et récréatifs et les espaces urbanisés au profit de davantage de porosité, à repenser les modèles agricoles et alimentaires en place et surtout à questionner les modes opératoires qui concourent à ce que rien ne change.

Si les politiques publiques s'y emploient, avec souvent le retard inhérent à la prise de conscience et à la mise en œuvre de législations *ad hoc*, la société civile les précède souvent et en constitue le nécessaire relais. En France, le décret Zéro artificialisation nette de la loi Résilience et Climat¹, qui prévoit de limiter et de contrôler l'urbanisation au bénéfice du maintien des terres agricoles, la multiplication des projets alimentaires territoriaux (PAT)², qui œuvrent à des politiques partenariales entre métropoles et territoires favorisant la relocalisation des productions ou le développement de filières et circuits courts réinventant par là même les ceintures agricoles nourricières disparues (ROSENSTIEHL, 2018), en sont sans doute les premiers témoins.

Les enjeux et les problématiques liés à ces nécessaires mutations modèlent, transforment et irriguent dorénavant largement les pédagogies des formations en urbanisme, architecture, paysage et agronomie, soucieuses de mieux dialoguer entre elles, d'intégrer davantage les préexistences par l'enquête et le relevé ainsi que de se confronter au réel par des formats de résidence et de prise en compte du jeu des acteurs. Ainsi, ces disciplines peuvent contribuer au développement d'une plus grande vigilance quant à la spécificité des territoires, favoriser les conditions d'un réancrage de nos habitats et modes de vie, une plus grande attention aux modes de développement locaux et une intégration des initiatives habitantes.

¹ « Issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi Résilience et Climat portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. » Cette loi entend « ancrer l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice » (extraits des sites du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Transition énergétique).

² « Issus de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt votée en octobre 2014 qui encourage leur développement, les PAT sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.) » (extrait du site du ministère de l'Agriculture).

Depuis près de quinze ans, le réseau scientifique et thématique Espace rural et projet spatial (ERPS), ouvert aux chercheurs issus de plusieurs disciplines (architecture, paysage, agronomie, géographie, etc.), aux praticiens de divers horizons (architectes, urbanistes, agriculteurs, etc.), aux acteurs institutionnels (élus, techniciens), aux représentants de la société civile (associations, habitants, etc.), explore et met à l'épreuve « les fondements d'une autre approche du projet architectural » (GUILLOT, 2010) en accord avec les enjeux propres aux ruralités et plus particulièrement ceux liés aux nécessaires transitions³. Comme en témoignent les thématiques des rencontres précédentes, les séminaires doctoraux ou encore la Consult'action en partenariat avec le CAUE de l'Ardèche et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNRMA), l'objectif porté par le réseau vise à renouveler les savoirs, les pratiques d'enseignement du projet et les actions sur les territoires ruraux avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Comme nous le rappelle Marc-André SELOSSE (SELOSSE, 2021), urbanisation, agricultures inadaptées, salinisation, pollution... conduisent les sols à s'éroder « inexorablement. Or, le sol, c'est un patrimoine » et « notre devoir est de le transmettre ». Comment dès lors repenser en profondeur nos modes de construction, de transformation et d'habitation des milieux qui nous abritent, trop longtemps malmenés, voire ignorés ? Comment développer de nouvelles intelligences et alternatives pour ne plus seulement occuper et rentabiliser les sols (dimension spéculative ou extractiviste) mais habiter mieux, cohabiter entre communautés ? Comment dépasser la perception du sol comme une simple surface au bénéfice d'une considération de toute son épaisseur mémorielle ? Comment *in fine* mieux partager les sols ?

Les 10^{es} rencontres du réseau ERPS, organisées en novembre 2021 par les unités de recherches Architectures et Transformations (ENSA Saint-Étienne) et l'UMR Ressources (ENSA Clermont-Ferrand) à Ambert (Puy-de-Dôme) au cœur du Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF), partenaire de l'événement, proposaient de convoquer le sol comme matière première, support essentiel du projet et comme actant⁴ de notre habiter. Elles invitaient à engager une reconquête par le sol entendu à la fois comme *milieu*, *ressource* et *mémoire*, c'est-à-dire à s'interroger sur l'urgence de mieux considérer, protéger, ménager, affecter et mutualiser les sols, de mieux les partager pour (re)fabriquer du commun. Il s'agissait autant de réfléchir aux modalités d'une « autre écologie de l'action » (YOUNÈS et GÉTZ, 2010), que de considérer la diversité des formes émergentes de recherche, les convictions de l'engagement habitant et l'appareillage scientifique et technique des modes de transformation des territoires permettant de reconnecter lieux et modes d'habiter (INGOLD, 2017 ; MATHIEU, 2014).

Tout d'abord, en appréhendant le sol comme *milieu*, il s'agissait de dévoiler les manières dont des acteurs, des communautés, et ce quelles que soient leurs aires culturelles, entretiennent des rapports avec leur environnement et tout ce qu'il contient d'animal, de végétal, de minéral, etc. S'intéresser au sol comme milieu, c'est se référer autant à

3 Les 7^{es}, 8^{es} et 9^{es} rencontres du réseau ERPS se sont intéressées aux transitions énergétiques, économiques et politiques et ont donné lieu à la publication des trois volumes suivants : *Ruralités post-carbone. Milieux, échelles et acteurs de la transition énergétique* (vol. 7), sous la direction de Anne COSTE, Luna D'EMILIO et Xavier GUILLOT, *Transitions économiques et nouvelles ruralités. Vers l'émergence de « métromilieus » ?* (vol. 8), sous la direction de Xavier GUILLOT, Pieter VERSTEEGH et *Ruralités en action et pouvoir d'agir. Ici et ailleurs* (vol. 9), sous la direction de Luna D'EMILIO, Xavier GUILLOT et François NOWAKOWSKI.

4 Actant est ici mobilisé en tant que « réalité sociale, humaine ou non humaine dotée d'une capacité d'action », définition proposée par Michel LUSSAULT (LÉVY et LUSSAULT, 2003, p. 38-39).

Augustin BERQUE, plus particulièrement dans le cadre de son travail autour de la mésologie, ou « science du milieu » (AUGENDRE *et al.*, 2018), qu'à la pensée territorialiste et plus largement à la « biorégion » (MAGNAGHI, 2004 ; ROLLOT, 2018).

Puis, en l'abordant en tant que *ressource*, il s'agissait d'interroger, dans cette même pluralité de visions, la vocation nourricière du sol et sa capacité à fournir des matières premières. Face à la surexploitation et à l'épuisement des sols, il devient nécessaire de les rendre à nouveau fertiles, de reconsidérer les vertus de la jachère – attendre –, de la rotation – diversifier plutôt qu'intensifier – et de la mutualisation – varier les cultures comme les usages. Par ailleurs, en tant que *ressource*, le sol a aussi une valeur, demeure un bien monnayable et conditionne fortement les politiques foncières (CAVAILHÈS *et al.*, 2011 ; BINOT et KARSENTY, 2007). Dans cette recherche de ménagement du sol et des territoires, il convient de questionner les outils à disposition en matière d'acquisition, de régulation ou de gestion foncières. Toujours au prisme de la *ressource*, le sol peut aussi être considéré comme agrément, mobilisé ici pour permettre des activités liées aux loisirs ou à la connaissance. Suivant cette acception, le sol peut alors être protégé, patrimonialisé, sanctuarisé, afin non seulement de le prémunir de la spéculation foncière ou d'un usage non adéquat mais aussi pour lui offrir un possible statut commun.

Enfin, en appréhendant le sol comme *mémoire*, qui renvoie à son épaisseur culturelle, identitaire, mémorielle, affective, il s'agissait de révéler sa capacité à énoncer des récits territoriaux dans la diversité, ce que signifie pour un individu et un groupe d'« être-là » (LAFFONT et MARTOUZET, 2018). Faire projet avec le sol, c'est bien faire appel à cette mémoire qu'il renferme parce qu'il incarne et fonde le « ici » et le « là » et participe de ce qui est et fait lieu (HELMER, 2019). C'est encore prendre la mesure du territoire comme palimpseste (CORBOZ, 2001) ou convoquer l'anamnèse, cet art de la mémoire (MAROT, 2010) à même de révéler les antécédents d'occupation et de constitution des sols dans la mise en place des récits de territoire.

Ces rencontres ont été riches et ont opéré des croisements entre ces trois axes préalablement définis⁵, par des approches pluridisciplinaires, des retours d'expériences de terrains, des réflexions théoriques, des éclairages dépassant les frontières du cas français, des débats vifs mais constructifs entre différentes sphères participant de la transformation des territoires. Ces débats qui ont eu lieu durant trois jours ont aussi permis de nourrir les questionnements émergents, les évolutions et les préoccupations actuelles en matière de pratiques pédagogiques, de recherches et d'actions⁶.

Cet ouvrage a l'ambition d'amplifier ces débats et apports en proposant dix-sept contributions qui croisent recherche académique, recherche-action, pratique professionnelle et relatent trois temps forts des rencontres organisées avec les acteurs du PNR Livradois-Forez. Structuré en trois cahiers, l'ouvrage témoigne d'une volonté de croiser autant les regards disciplinaires – architecture, anthropologie, géographie, aménagement, philosophie –, les terrains – États-Unis, France, Écosse, Grèce, Burkina Faso, Allemagne –, les temporalités – la fabrication des sols de l'Acropole par Dimitris ΠΙΚΙΟΝΙΣ dans les

⁵ <https://docplayer.fr/219331814-Programme-sol-s-en-partage-le-sol-comme-milieu-ressource-et-memoire-10es-rencontres-reseau-espace-rural-projet-spatial.html> (consulté en juillet 2021).

⁶ Les articles retenus dans l'ouvrage sont issus des contributions formulées lors des 10^e rencontres du réseau organisées autour de croisements thématiques dans les sessions et tables rondes : 1. Sols, de la ressource au milieu ; 2. Sols, entre ressource et mémoire ; 3. Sols, entre milieu et mémoire ; 4. Sols, support des transitions ; 5. Sols, mémoire de nos modes d'habiter ; 6. Le projet de sol et 7. Le sol comme ressource foncière.

années 1950 ou l'héritage collinaire des décharges à Houston au début des années 2020 – que les milieux – des calanques méditerranéennes au Montana, du Glasgow industriel à l'estran atlantique. Le premier cahier explore, par des articulations singulières, les enjeux liés au sol non plus pensé, mobilisé et transformé dans un rapport sujet-objet mais comme élément d'une dynamique relationnelle. Le deuxième cahier, lui, aborde l'enjeu de retisser les liens avec les épaisseurs du sol pour proposer une nouvelle écologie de l'action territoriale. Enfin, le troisième cahier, plus exploratoire et prospectif que les deux précédents, propose au débat d'aborder le sol non plus comme ressource, agrément, risque ou contrainte mais comme commun, appartenant à toutes et tous mais non appropriable.

Les réflexions ici rassemblées se penchent toutes sur l'attention apportée aux sols et à leur partage, participant ainsi à une production scientifique déjà conséquente sur notre époque et les enjeux à relever en matière d'écologie de l'action.

Cahier 1 : d'occuper les sols à habiter les milieux

D'après nombre de dictionnaires de langue française, le sol est la « surface de la terre où l'on se tient, où l'on marche, sur laquelle on construit ». En quelque sorte, le sol serait notre lieu naturel, engageant autant la composition atomique (eau et carbone) de l'espèce humaine que sa condition de fille et fils de la terre. Ce rapport, singulier, exprimerait une sorte de fraternité terreuse et terrienne (PIERON, 2003) dans la mesure où l'homme vient du sol et y retourne et où ce dernier est aussi natal que nourricier mais également ultime habitat après la mort. Ainsi appréhendé, le sol est une ressource pour habiter un milieu dans lequel se déploient un mode d'habiter et un habitat, une mémoire de tous les modes d'habiter qui se sont succédé au gré de l'évolution humaine et des civilisations qui ont séjourné et séjournent encore sur Terre. En effet, au sol, l'homme laisse des traces de son installation qui se sédimentent en couches. Ces dernières se superposent et font du sol, dans son épaisseur, le témoin, la manifestation du passage de l'homme et de ses manières d'installer un monde, de l'architecturer (BERQUE, 2018). Qu'elles soient agricoles et donc du sol, industrielles et donc plutôt du sous-sol ou encore postindustrielles et, pour beaucoup, « hors sol », les civilisations par, avec et sur le sol matérialisent leurs rapports à l'espace, au temps, aux autres et à elles-mêmes. À ce titre, Tim INGOLD (2007) fait une distinction, essentielle, entre deux types de rapports diamétralement opposés qui traduisent les manières dont individu, groupe, société, humanité se tiennent, marchent, construisent. Le premier, occuper, correspond, d'une part, à s'installer dans un « là » considéré comme vide et, d'autre part, à se placer dans une posture d'extériorité, de domination, de maîtrise vis-à-vis de tout ce qui environne. Suivant cette définition, le sol est prioritairement une ressource mais aussi un risque, une contrainte ou un agrément. Le second, habiter, implique selon INGOLD une participation, un investissement et une inscription avec ce qui environne. Ici, il est question de partage, d'échanges qui se déploient à tous niveaux (matériels, symboliques, affectifs, sensibles, etc.) entre celles et ceux qui habitent et ce qui les environne. Les contributions regroupées ici explorent, par des articulations singulières entre ressource-mémoire-milieu, le sol comme enjeu, traduction et expression de cette distinction entre « habiter » et « occuper ».

Tout d'abord, Élise SIMON nous fait entrer directement dans le vif du sujet en posant la question « qu'entendons-nous par "l'habiter" et "conditions matérielles de l'habiter" ? ». Par une exploration aussi cartographique, historique qu'analytique du territoire de l'Oderbruch-Sud dans le *Land* de Brandebourg (Allemagne), elle montre comment les

typo-morphologies bâties et paysagères font système avec les trames de relations entre les communautés locales et le sol tout comme avec celles construites par les différentes régulations dont ce sol a été et est l'objet. Pour que l'habiter puisse être pleinement efficient, elle propose que l'on admette enfin que l'humain fait partie du milieu qu'il habite et qu'il est interdépendant, tout comme le milieu, des relations entre les humains et toutes les formes du vivant.

Ensuite, Luc PECQUET explore, quant à lui, un type de rapports au sol dans toutes ses dimensions et toute sa profondeur mais aussi les questionnements et perspectives que suscitent ses évolutions récentes. Son analyse, portant sur la société rurale des Lyela (Burkina Faso) à travers la focale des liens se tissant entre bâti et terre, met en lumière un statut d'acteur qui est donné au sol et non de support lorsqu'il s'agit de développer un projet architectural. Aujourd'hui, au cœur de ce dernier, le maçon qui autrefois rendait un service, participant ainsi d'un système d'entraide et de réciprocité et de tout un ensemble de rapports au sol et à la terre, est peu à peu supplanté par des « maçons d'argent » rémunérés qui font figure de poste avancé d'une relation fondée sur la propriété privée. Dès lors deux « mondes » tentent de dialoguer, une manière d'habiter avec la Terre et une manière de l'occuper.

Puis, Julie BEAUTÉ aborde autant le faire que les conditions du faire lorsqu'il s'agit d'associer architecture et sol. Dans son texte, elle mène une analyse du rapport au sol dans une pratique architecturale de faire ensemble à partir des matériaux collectés sur place. Permettant de tenir compte autant des transformations du sol que de la métabolisation des histoires individuelles et communautaires dans les devenirs de l'habitat et de l'habiter, l'architecture de collecte met en évidence la matérialité historique de l'architecture et remet en cause la vision étriquée d'un sol comme inerte et passif.

De son côté, Charles AMBROSINO analyse la construction actuelle du projet de sol de la métropole de Grenoble, au travers du récit de trois urbanismes. Le premier, « climatique », mobilise l'imaginaire de la ville durable, énergétiquement performante, œuvre de l'ingénieur et de la technique. Le deuxième, « résilient », fait la part belle aux expérimentations, aux ajustements, permettant d'adapter le territoire au changement climatique tout en restant conscient d'une certaine vulnérabilité face aux éléments naturels, et notamment hydrographiques. Le troisième, « paysagiste », opère avec les contraintes et les risques mais aussi les ressources et les agréments que représente cette situation géographique singulière où plaine, piémonts et montagnes structurent une métropole trop longtemps, pour l'auteur, frappée « d'amnésie environnementale ». Ce troisième urbanisme serait en quelque sorte une promesse de ménagement du territoire.

En s'appuyant sur les écrits de Paolo COSTANTINI, Giaime MELONI interroge le double rôle de la photographie. D'un côté, la production d'images comme expérience du paysage et interprétation sensible de celui-ci. De l'autre, la production d'images comme interrogation du rapport au sol et de la distance que l'homme installe avec celui-ci. Défendant l'idée que la pratique photographique institue une insistance du regard ou exprime un regard, l'auteur propose une série de photographies pour venir aiguïser notre esprit en nous invitant à prendre position par rapport aux transitions.

Enfin, Pierre JANIN, de l'agence Fabriques, explore les manières dont les sols, plus particulièrement ceux de Lezoux, au sud de Clermont Auvergne Métropole, sont considérés dans les différentes pratiques de projet. En articulant passé, présent et futur, il réfléchit non seulement à une histoire faite de stratification et de passages mais aussi offre des perspectives en matière de remédiation pour ne plus occuper les sols mais habiter les milieux.

Cahier 2 : ménager les sols pour régénérer les territoires

L'homme installe un monde par les relations qu'il entretient avec ce qui l'environne (BERQUE, 2018). Ce monde, façonné pour les besoins humains, bouleversant irrémédiablement les grands équilibres écosystémiques, rendant même incertain le devenir de l'humanité, est à dépasser. L'enjeu est bien de retisser les liens avec tous les substrats, qu'ils soient culturels, symboliques et bien entendus physiques avec, au premier chef, le sol.

Remué, exploité, retourné, métamorphosé, celui-ci a toujours été travaillé, avec plus ou moins d'intensité mais avec acharnement. En tant que ressource, il a permis et permet encore, même difficilement, de satisfaire la multitude des besoins humains. Ces qualités sont d'abord techniques, traduites en termes de richesse, rareté, malléabilité, etc. Mais le sol, grâce auquel on vit, est aussi celui auquel on s'identifie : il assure une identité individuelle et collective, il attache, amarre, ancre, il est milieu et ses qualités sont relationnelles et civilisationnelles. Enfin, et c'est peut-être sa principale caractéristique à l'âge de l'Anthropocène, le sol est aussi mémoire, portant les stigmates de l'exploitation, de l'instrumentalisation et de la disqualification ou encore de sa réduction quantitative.

À la lumière de ce constat, pour reprendre les propos de Chris YOUNÈS et de Benoît GÆTZ (2010), « une autre écologie de l'action tendant à questionner, à comprendre, à ménager, à revivifier et à ressourcer » est à fonder. Soins, entretien ou encore ménage-proposent un cap à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement : « maintenir l'habitabilité du monde dans toutes ses dimensions » (BONNET *et al.*, 2019) car habiter, *bauen* en allemand, c'est certes édifier mais c'est aussi enclorre et soigner.

Dimitra KANELLOPOULOU questionne la manière dont le sol peut participer d'une expérience retraçant, articulant et maintenant les liens entre *topos* et *mnémé*, entre lieu et mémoire, en s'appuyant sur le travail effectué par l'architecte grec Dimitris PIKIONIS, autour de l'Acropole (Athènes) dans les années 1950. Sa réflexion montre comment le sol, en tant que levier de projet et source d'expérimentation, engage un renouvellement de l'acte du paysagiste, de l'architecte ou de l'urbaniste et développe une esthétique et une poésie de la pratique du lieu par un jeu entre « ordre et désordre ».

Maylis DESROUSSEAUX et Aurélie ARNAUD éclairent le statut ambigu qui est accordé au sol par notre société postindustrielle à l'heure où les transitions et les enjeux contemporains font de l'air et de l'eau des milieux à part entière. L'absence de définition écologique ou juridique du sol, malgré une volonté affichée par les différents acteurs de vouloir le protéger et le préserver, y est révélée par un travail cartographique mettant en lumière les contrastes forts entre qualités environnementales et sociales d'un site, d'une part, et mesures juridiques et pratiques de restauration et de préservation, d'autre part.

De leur côté, Anaïs CHANON, Federico DIODATO et Francesca GARZILLI proposent une réflexion reconsidérant le rôle du sol comme ressource productive partagée afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols en milieux urbains et ce que d'aucuns qualifient d'aménagement hors sol. En analysant les stratégies participatives et performatives mises en œuvre à Glasgow (Écosse) pour prendre soin et ménager les sols urbains, cette contribution apporte, au-delà d'une étude de cas, des éléments à la réflexion sur les relations complexes mais primordiales entre soin du sol, durabilité et communautés habitantes.

À travers la réflexion conduite à Houston (USA) dans le cadre du concours Reinventing Cities, l'agence TVK nous propose des orientations théoriques, méthodologiques et pratiques pour recharger positivement les sols pollués donc dépréciés. À Velasco et Holmes

Road, l'équipe a mis en œuvre un travail où résilience, nouvelles aménités, ressources latentes, relations entre humains et non-humains renouvèlent les manières de faire avec les déchets, ces « anti-paysages » (BERTRAND et FAVARD, 2020). Tissage de temporalités différentes, prise en compte du cycle de vie des matières, des organismes, humains et non humains, le projet de TVK ancre la transformation proposée dans une durée anthropique et terrestre, renouant ainsi avec l'habiter.

Enfin, Claire PORTAL, à travers l'estran atlantique, de la Vilaine à la Gironde, vient clore ces réflexions sur le soin et l'attention à porter autant au sol que par le sol pour pouvoir habiter. S'intéressant à ce milieu « mi-terre », « mi-eau » qu'est l'estran, l'auteure propose une analyse ethno-pédologique à l'interface entre nature et culture (DESCOLA, 2015) par un dialogue entre géohistoire des usages et des représentations du sol des estrans atlantiques, et entre ressource, agrément, risque et contrainte (BERQUE, 2018).

Cahier 3 : renouveler le statut des sols au bénéfice du commun

Le 4 mai 2021, la loi Climat et Résilience était adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Le texte contenant 218 articles était issu en partie des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, panel de 150 citoyens tirés au sort. Quelle place y est réservée au sol, ce milieu si vulnérable et ressource indispensable à la vie sur Terre ? Certes, la loi donne au sol une place importante mais principalement en tant que rempart contre le changement climatique, en consacrant notamment un chapitre à la lutte contre son artificialisation. Mais peu de dispositifs sont proposés pour restaurer les sols pollués et surtout pour changer la valeur essentielle que nos sociétés leur attribuent, celle de marchandise. En effet, le sol désigne aussi un espace qualifié, que l'on investit de valeurs et pas uniquement une surface, une couche superficielle de croûte terrestre ou encore une simple ressource pour accueillir nos habitats et permettre le développement de notre habiter. Or, sauf à de rares exceptions, celle de la biorégion par exemple (ROLLOT et SCHAFFNER, 2021), le sol n'est que très rarement considéré comme un commun (MICHON, 2019 ; LARRÈRE, 2019), c'est-à-dire ce qui appartient à tous et n'est appropriable par personne.

Qu'il s'agisse de situations « opérantes » ou « en gestation », les cinq textes rassemblés ici, abordent la question du sol comme commun et plus particulièrement les manières dont des « individus composent collectivement un bien commun et l'éprouvent, par les relations qu'ils entretiennent ensemble avec l'extériorité, dans des modes de connaissances et de valorisation de l'espace qui leur sont propres et qu'ils partagent » (LAJARGE, 2012).

Ouvrant ce cahier, le collectif MEAT architectures et territoires livre une réflexion sur le passage du sol appréhendé comme simple surface pour l'implantation du village de La Bazana dans l'Espagne franquiste, au sol envisagé comme commun pour l'édification d'une coopérative. À la faveur de deux résidences, le collectif a construit avec les habitants une « arène d'actions » (OSTROM, 2010) permettant de définir un bien, des règles de mobilisation de ce bien et une communauté afin d'impulser une coopérative agricole et rendre concrète une stratégie territoriale. Au-delà d'un retour d'expérience, cette contribution questionne la pertinence des outils actuels de l'aménagement des territoires dans la perspective de faire du sol un commun.

Puis Gabrielle SAUMON montre les enjeux qui se nouent lorsqu'il s'agit de définir le sol comme commun et de le rendre opérant en tant que tel. En prenant appui sur une recherche doctorale mobilisant différents matériaux et méthodes, la chercheuse analyse l'efficacité de la redéfinition du sol dans plusieurs situations de l'Ouest du Montana (USA),

territoire où se joue le passage entre un *Old West* productif et un *New West* des aménités. La servitude de conservation dans laquelle sont placés certains ranchs peut-elle être considérée comme un outil permettant le partage d'un bien suivant des valeurs d'usages et symboliques différentes, ou illustre-t-elle la domination des nouveaux maîtres du jeu social et économique, faisant des valeurs environnementales et des paysages des arguments de spéculation et de pression foncières ?

De son côté, Julie DECONCHAT mobilise le cas des deux communautés de Mull et d'Ulva devenues propriétaires, en 2018, des terres de l'île d'Ulva dans les Hébrides intérieures, en Écosse et analyse en particulier le rôle que peut jouer un état dans la mise en commun du sol. Fondé sur l'analyse de documents (discours politiques, articles scientifiques, textes de lois, etc.) et d'entretiens réalisés auprès de représentants des institutions et associations œuvrant sur le *community land ownership*, l'article présente la complexité de la construction d'un commun.

Ensuite, Amélie ROBERT, Matthieu GIGOT et Romeo CARABELLI interrogent le devenir commun des sols nourriciers de Touraine au travers du regard porté par les maraîchers eux-mêmes sur les sols à la fois ressource-milieu-mémoire, sur leurs activités et sur les attentes exprimées par les populations qui, en Val de Loire, plébiscitent ce type d'agriculture. Si d'un point de vue théorique, tout semble réuni pour que, à travers cette situation, se mettent en place un bien, des règles d'usages de ce bien et une communauté qui le mobilise suivant des règles établies, en pratique, cette contribution montre que le chemin est encore long dans la mesure où les sols nourriciers sont encore appréhendés soit sous l'angle productif, soit sous l'angle du service écosystémique.

Hessam KHORASANI ZADEH, quant à lui, propose une réflexion articulant partage du sol, propriété foncière, mémoire et transmission dans une perspective de renouvellement de l'approche du sol dans les sociétés occidentales. En mobilisant des études de cas situées dans le Nord de la France et le Nord-Est de l'Italie, l'auteur invite à prendre en compte les enjeux anthropologiques pour renseigner la question foncière du sol par le commun. Dévoilant que les rationalités économiques et sociales se fondent sur des émotions liées à la mémoire ou à la filiation, il invite à intégrer ces dimensions affectives dans un renouvellement du statut du sol.

Enfin, Fanny HERBERT du collectif Carton Plein partage son expertise pour l'héritage que constituent les communs ruraux dans la région d'Ambert à travers une démarche de valorisation des mémoires locales associées aux pratiques de soin, d'accueil et de transmission. En relatant l'expérience menée à Job, le collectif invite à penser le sol comme commun pour produire du lien social plutôt que comme ressource pour satisfaire des intérêts marchands. Ainsi, le texte explore les manières de coconstruire autant un bien commun qu'une communauté et les règles de partage du sol comme bien commun.

Pour illustrer l'actualité de ces approches, notons que le 25 janvier 2023, le Conseil économique social et environnemental (CESE) a adopté à 111 voix pour, 15 contre et 7 absentions un avis visant à « reconnaître le sol comme élément constitutif du patrimoine commun de la nation ». Dans les faits, il s'agira, dans un premier temps, de modifier l'article L.110-1 du code de l'Environnement afin d'y faire figurer ce nouveau statut donné au sol et de lui offrir une reconnaissance juridique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGENDRE, Marie, LLORED, Jean-Pierre, NUSSAUME, Yves (dir.), *La Mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ? Autour et en présence d'Augustin Berque*, Paris, Hermann, 2018.
- BERQUE, Augustin, *Glossaire de mésologie*, Bastia, Éditions éoliennes, 2018.
- BERTRAND, Gwénaelle et FAVARD, Maxime, « Le design à l'épreuve des déchets manufacturés : un anti-paysage à hériter », *Sciences du Design*, vol. 11, n° 1, 2020, p. 70-78.
- BINOT, Aurélie et KARSENTY, Alain, « La question foncière, les ressources naturelles et l'environnement », *VertigO*, hors-série 4, novembre 2007, mis en ligne en juin 2008, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/301> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.301>
- BONNET, Emmanuel, LANDIVAR, Diégo, MONNIN, Alexandre, ALLARD, Laurence, « Le design, une cosmologie sans monde face à l'Anthropocène », *Sciences du Design*, n° 10, 2019, p. 97-104.
- CAVAILHÈS, Jean, MESRINE, Annie, ROUQUETTE, Céline, « Le foncier agricole : une ressource sous tensions », *Économie et Statistique*, n° 444-445, 2011, p. 3-18.
- CORBOZ, André, *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris/Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 2001.
- DESCOLA, Philippe, *Par-delà nature et culture* (2005), Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2015.
- GUILLOT, Xavier (dir.), *Espace rural et projet spatial*, vol. 1, *Réflexions introductives, stratégies pédagogiques*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010.
- HELMER, Étienne, *Ici et là : une philosophie des lieux*, Lagrasse, Verdier, 2019.
- INGOLD, Tim, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture* (2013), traduit de l'anglais par Hervé GOSSELIN et Hicham-Stéphane AFEISSA, Bellevaux, Dehors, 2017.
- INGOLD, Tim, *Une brève histoire des lignes*, traduit de l'anglais par Sophie RENAUT, Bruxelles, Zones sensibles, 2007.
- LAFFONT, Georges-Henry, MARTOUZET, Denis, « L'affectif révélateur de l'"être-là" : éléments conceptuels, méthodologiques et empiriques », *Nouvelles Perspectives en sciences sociales*, vol. 13, n° 2, 2018, p. 185-214.
- LAJARGE, Romain, « Territorialités en développement. Contributions aux sciences territoriales », HDR, Grenoble, Université Joseph FOURIER, 2012.
- LARRÈRE, Catherine, « Biens communs ou communs ? Entre économie, droit et politique », dans MICHON, Perrine (dir.), *Les biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2019, p. 43-68.
- LEPART, Jacques, « De la préservation de la nature à l'intendance du territoire : la difficile renaissance du commun », dans MICHON, Perrine (dir.), *Les Biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2019, p. 93-130.
- LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- MAGNAGHI, Alberto, *Le Projet local*, Liège, Mardaga, coll. « Architecture + Recherches », 2004.
- MAROT, Sébastien, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Paris, Éditions de la Villette, coll. « Penser l'espace », 2010.
- MATHIEU, Nicole, « Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieu », dans CHENORKIAN, Robert et ROBERT, Samuel (dir.), *Les Interactions hommes-milieus. Questions et pratiques de la recherche en environnement*, Versailles, Éditions Quac, 2014, p. 97-130.
- MICHON, Perrine, « La relation : au cœur de la question des biens communs », dans *Les Biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2019, p. 69-91.
- OSTROM, Elinor, *Gouvernance des biens communs*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2010.
- PIERRON, Jean-Pierre, « Sols et civilisations. Une approche poétique du territoire », *Études*, t. 398, 2003/3, p. 333-345, URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2003-3-page-333.htm>
- ROLLOT, Matthias et SCHAFFNER, Marin, *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*, Marseille, Wildproject, 2021.
- ROLLOT, Matthias, « Aux origines de la "biorégion". Des biorégionalistes américains aux territorialistes italiens », *Métropolitiques*, 2018.
- ROSENSTIEHL, Augustin (dir.), *Capital Agricole, Chantiers pour une ville cultivée*, Paris, Pavillon de l'Arсенal, 2018.
- SELOSSE, Marc-André, *L'origine du monde. Une histoire naturelle du sol à l'intention de ceux qui le piétinent*, Arles, Actes Sud, 2021.
- YOUNÈS, Chris et GETZ, Benoît, « Mille milieux. Éléments pour une introduction à l'architecture des milieux », *Le Portique*, n° 25, 2010, URL : <http://journals.openedition.org/leportique/2471> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.2471>